

5 ONG appellent à la vigilance de la population !

Handicap International, Amnesty International, UNICEF Luxembourg, Greenpeace, et Médecins Sans Frontières (MSF) dénoncent l'usurpation d'identité d'une ONG par des individus qui utilisent la confiance et la bienveillance de la population pour la tromper, voire la voler. En plus de tromper les citoyens luxembourgeois, les auteurs de ces actes privent les organisations de dons pour financer leurs projets.

Cette prise de position intervient suite à un vol d'argent au domicile d'un habitant de Luxembourg-Ville par deux individus ayant prétendu être des employés d'une organisation caritative.

Du porte-à-porte dans les règles de l'art.

Handicap International, Amnesty International, UNICEF Luxembourg, Greenpeace, et MSF font du porte-à-porte dans les règles sanitaires les plus strictes. En outre, les recruteurs de donateurs ne collectent jamais d'argent en liquide : ce qui représente une garantie supplémentaire de la bonne utilisation des dons.

Ces 5 ONG travaillent en commun pour favoriser le contact auprès de la population, notamment en partageant leurs plannings pour s'assurer qu'elles ne sollicitent pas les mêmes localités au même moment.

Elles attachent une grande importance à ne pas importuner le public ni le brusquer. Leur objectif est de présenter leur association, leurs projets, leurs valeurs et de proposer aux personnes intéressées de souscrire à un soutien régulier. **Cet engagement régulier est essentiel pour permettre aux ONG de poursuivre leurs actions et d'aider leurs bénéficiaires et plus particulièrement en cette période difficile.**

Conseils pour votre sécurité :

Nous vous rappelons ici quelques conseils de base pour éviter d'être victime de ce type d'escroquerie :

- Vérifiez que la personne dispose d'une identification fournie par l'organisation collectrice et de vêtements portant le logo de l'organisation
- Les collecteurs ne rentrent jamais chez vous et respectent les gestes barrières
- Il est préférable de privilégier l'utilisation d'un bulletin de soutien ou formulaire de dons sur tablette avec des coordonnées bancaires vérifiables
- En cas de doute, contactez l'association dont ces personnes se réclament ou vérifiez sur le site internet de ces organismes. Certaines associations contactent dans la mesure du possible les communes en amont de leur passage. Vous pouvez donc également vérifier auprès de votre commune en cas de doute.
- En cas de fraude, il convient d'informer sans attendre les services de police les plus proches et l'ONG dont l'identité a été usurpée.



Note aux rédacteurs

Pour plus d'information ou prévoir une interview, veuillez contacter

- Camille Barbi : Chargée de communication Handicap International Luxembourg, c.barbi@hi.org, +33 6 38 23 78 28

À propos de Handicap International

HI est une association de solidarité internationale indépendante qui intervient depuis 35 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

Et son combat contre l'utilisation d'armes explosives en zones densément peuplées

Handicap International demande l'arrêt de cette pratique qui frappe avant tout les civils (92 % des victimes). Compte tenu des caractéristiques propres aux armes explosives, leur utilisation en zone peuplée met la vie des civils en danger d'une manière inacceptable. Ces armes ont en effet un large rayon d'impact (qui peut atteindre plusieurs centaines de mètres), la précision des tirs est très variable selon le type d'arme, et il est souvent fait usage de munitions multiples dont la dispersion augmente le rayon d'impact global de l'attaque. Par ailleurs, un nombre conséquent de ces engins explosifs n'explose pas lors de l'impact, laissant une menace à long terme pour les populations.

Le Luxembourg fait partie des quarante premiers États ayant condamné publiquement l'utilisation d'armes explosives en zones densément peuplées en 2015 et a réaffirmé son engagement à œuvrer à l'arrêt de l'utilisation des armes explosives lors du Sommet Humanitaire Mondial de mai 2016.

